

Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non Gradés



CD OERMINGEN



Oermingen le 01 mai 2020

LE DECONFINEMENT

Chers collègues comme vous le savez tous, suite aux annonces gouvernementales, nous allons aborder la 1^{ère} phase de déconfinement . La Direction a souhaité recevoir les syndicats pour communiquer la suite des événements à partir de ce fameux 11 mai . Dans cette entretien, Mr KABA a exprimé et annoncé plusieurs situations de reprise :

- **Les masques** : le port du masque sera continuels que ce soit en contact avec la population pénale ou entre collègues et intervenants. La Direction nous propose sous couvert de la DI des masques lavables aux normes ministérielles, lavés et séchés sur place. Le projet n'est pas définitif car on ne sait pas qui lavera et comment distribuer ces masques. Il y a des idées concrètes mais à voir !!
- **Les parloirs** : les parloirs reprendront le week-end du 16/17 mai sous plusieurs conditions. Il n y aura que 1 parloirs par semaine par détenu et l'accès pour une famille n'est que d'une personne, majeur et de moins de 70 ans. Elle devra porter obligatoirement un masque au norme, se laver les mains entrée et sortie du parloir, et se plier aux règles strictes de fonctionnement et d'hygiène sous peine de se voir annuler ou suspendre le parloir. Les modalités de fonctionnement sont à définir encore mais cela sera pas plus de 8 familles par tour, réduction du nombre de tour pour un nettoyage des box après utilisation par un auxiliaire. Il n'y aura pas de contrôle température des familles car le conseil scientifique estime que ce n'est plus un marqueur valide et que nous avons eu pas mal de difficultés au paravant.

- **Les ateliers et formations** : le travail pénitentiaire recommencera le 18 mai au niveau des ateliers , un plan de prévention est en création avec les entreprises et la direction pour respecter les règles de sécurité, d'hygiène et de distances. Le fonctionnement serait à minima au départ et évoluerait par la suite . Pour les formations il faudra attendre l'accord de la Région car c'est elle qui finance le tout .
- **Le fonctionnement général** : a partir du 11 mai , les transferts administratifs devraient se remettre en place ainsi que l'accès des avocats à l'établissement. Ils resteront pour l'instant les seuls intervenants à accéder au CD. Les extractions judiciaires recommenceront le 25 mai , et les audiences gendarmeries se feront dans l'ancien parloir.
- **Infos administratives** : si vous présentez des symptômes de la maladie faites vous rapidement savoir au près de la direction, et ne venez pas travailler. Cela ne change pas , mais ce qui est nouveau c'est que l'administration vous dirigera vers un laboratoire pour vous faire dépister par un test dit PCR (nasal). Pour les remboursements de frais de repas le DI a confirmé au SPS la mise en œuvre prochainement des modalités de remboursement via la Direction locale qui les communiquera .

N.B : le bureau local tient à préciser que toutes les dates des modalités de reprises et leur fonctionnement sont soumis à la cartographie émise par le gouvernement (zone vert, orange et rouge) et sont susceptible de changer ou d'être reportées par les décisions préfectorales.

Nous serons présent dans la suite des projets pour s'assurer que le surveillant soit toujours protéger et effectue sa mission dans les meilleurs conditions.

Le déconfinement est une phase sensible , alors chers collègues soyez prudents et surtout prenez soins de vous, pour vos proches et vos collègues.

Le bureau local

LE SYNDICAT 100% SURVEILLANTS

Internet : <http://sps.strasbourg.free.fr>
E-mail : spsnongrades@hotmail.com

affilié a la

